

## RAPPORT ANNUEL DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL (PDR)

« CALVADOS, MANCHE, ORNE » EN 2019

### RESUME A L'INTENTION DES CITOYENS

Chaque année, la Région Normandie remet à la Commission européenne un rapport relatif à la mise en œuvre du PDR depuis son démarrage. Cette année, ce rapport a permis de présenter à la Commission européenne la forte dynamique de programmation du volet agricole à fin 2019, qui atteint un taux de programmation de plus de 80%. Le volet hors agricole atteint lui un taux d'un peu moins de 60% de programmation. Ainsi, pour les mesures agricoles, certains dispositifs ont déjà été programmés parfois à plus de 100%, tandis que le rattrapage progressif sur les dispositifs environnementaux et territoriaux se poursuit. Au total, le PDR « Calvados, Manche, Orne » est le 1er PDR français en taux d'engagement sur la maquette totale comme sur la maquette HSIGC au 30/11/2019 (derniers chiffres publiés en 2019). Le pourcentage d'engagement sur la maquette HSIGC est de 71,5 % sur le PDR « Calvados, Manche, Orne » et de 57,5% au niveau national.

### Fonds européen agricole pour le développement rural : 6 objectifs prioritaires

- 1 - FAVORISER LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET L'INNOVATION
- 2 - AMELIORER LA VIABILITE ET LA COMPETITIVITE DE TOUS LES TYPES D'AGRICULTURE, PROMOUVOIR LES TECHNOLOGIES AGRICOLES INNOVANTES ET LA GESTION DURABLE DES FORETS
- 3 - PROMOUVOIR L'ORGANISATION DE LA CHAINE ALIMENTAIRE, Y COMPRIS LA TRANSFORMATION ET LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES, LE BIEN-ETRE ANIMAL AINSI QUE LA GESTION DES RISQUES DANS LE SECTEUR DE L'AGRICULTURE
- 4 - RESTAURER, PRESERVER ET RENFORCER LES ECOSYSTEMES
- 5 - PROMOUVOIR L'UTILISATION EFFICACE DES RESSOURCES ET SOUTENIR LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE A FAIBLE EMISSION DE CO2 ET RESILIENTE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 6 - PROMOUVOIR L'INCLUSION SOCIALE, LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LES ZONES RURALES

- Budget 2014-2020 : **317,07 millions d'euros** (maquette révisée et approuvée en déc 2019)
- **35** dispositifs d'aide
- Plus de **296 millions d'euros** d'investissements sur le territoire depuis 2014
- Taux de programmation des projets : **85 %**
- Taux de paiement des bénéficiaires : **57 %**
- **Plus de 132 000 hectares** de terres agricoles sous contrat de gestion soutenant la préservation de la biodiversité, **133 000 hectares** améliorant la gestion de l'eau et **133 000** la gestion des sols
- **3,4 millions d'euros** de FEADER versés à 45 structures menant des actions de préservation de l'environnement

L'Europe investit dans les zones rurales

## LES PROJETS FINANCES DANS LES SECTEURS AGRICOLES ET FORESTIERS

### L'AIDE A L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

*Objectif : Soutenir financièrement les jeunes agriculteurs pour leur première installation et à favoriser la viabilité économique de leur projet*

- ✓ **992 jeunes agriculteurs** aidés pour leur installation

Elément essentiel du maintien de l'activité dans les zones rurales, c'est le premier dispositif mis en œuvre dès 2014. Il concerne toutes les personnes désireuses de s'installer comme exploitant agricole à titre individuel ou au sein d'une société agricole. En 2019, après trois années de hausse consécutive, le nombre d'installations en agriculture se stabilise. Avec 309 installations aidées en 2019 (317 en 2018), il dépasse l'objectif de 300 installations par an à l'échelle de l'ensemble de la Normandie que la Région s'est fixée.

La filière dominante reste l'élevage en bovin lait avec 42% des installations, avec cependant une tendance à la baisse, qui représente désormais moins de la moitié des nouvelles installations. Les exploitations en polyculture élevage connaissent une hausse équivalente et représentent 34% des installations aidées, traduisant le fait que les exploitations évoluent vers un modèle d'élevage incluant une recherche de plus grande autonomie et donc une part d'activité liée au fourrage et à l'herbe. L'élevage de volailles (œufs ou viande) prend une part significative et dépasse les 5%. Les autres secteurs restent stables, et quelques installations se font sur des projets très spécifiques (3 en élevage de porcs, 2 en élevage caprin et ovin).

77% ont déposé un projet un plan d'entreprise faisant état de la volonté de développer de nouvelles pratiques plus respectueuses de l'environnement. Enfin, la tendance constatée en 2018 se poursuit en 2019 en ce qui concerne les projets d'installation qui prévoient le développement d'une nouvelle activité et/ou la création d'un emploi.

### 🔄 LE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES POUR UNE TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

*Objectif : Améliorer la performance et la durabilité des exploitations, de moderniser les bâtiments d'élevage et d'améliorer la conduite de troupeaux*

- ✓ **Plus de 1 450 exploitations** bénéficiant d'un soutien à l'investissement pour une triple performance (soit 40,9 millions d'euros de FEADER payés)

Avec un vif succès en 2018, le dispositif 4.1.1 a atteint son rythme de croisière avec 3 appels à projets par an, s'enchaînant sans interruption. 2019 a suivi ce schéma, la mobilisation de la Région et de l'Etat puis la révision des PDR ayant permis d'abonder en cours d'année l'enveloppe de crédits allouée à ce dispositif. Les exploitants agricoles ont intégré la plus-value donnée aux projets adoptant une approche globale plutôt qu'une subvention ponctuelle à un investissement spécifique. Ainsi, la qualité des projets déposés est croissante, intégrant les trois volets de la triple performance : économique, environnementale et sociale.

Il est constaté un nouveau phénomène en 2019 : 400 dossiers ont été déposés contre plus de 600 en 2018. Il s'avère que les agriculteurs et leurs conseillers ne déposent une demande que s'ils estiment atteindre un niveau leur permettant d'être retenus. Moins de dossiers sont donc déposés mais ils sont de meilleure qualité. Comme les années précédentes, le secteur de l'élevage est prédominant dans les projets soutenus, avec un poids particulier de la production laitière. La progression de la qualité des dossiers est manifeste au regard de la prise en compte croissante des critères de sélection qualitatifs : intégration d'une démarche agro-écologique, implication de jeunes agriculteurs et projet global ou collectif.

## ➤ MAEC ET AGRICULTURE BIOLOGIQUE

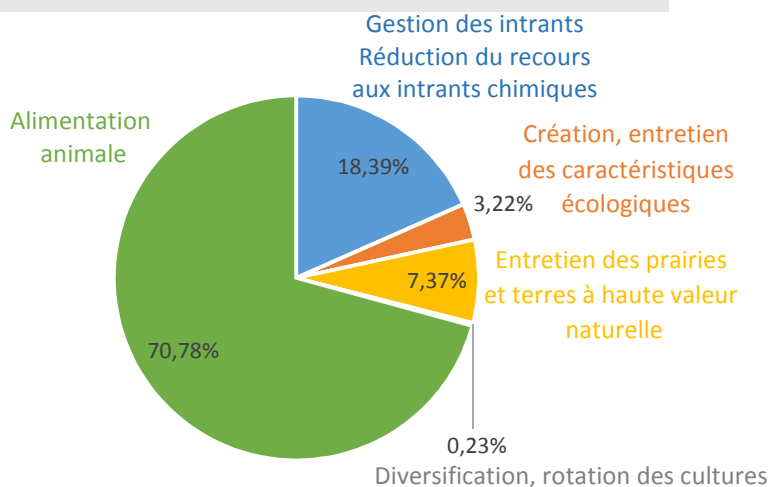
*Objectif : Accompagner les exploitants agricoles qui s'engagent dans le développement de pratiques favorables à l'environnement*

Ces outils majeurs du Programme de Développement Rural constituent des aides directes aux agriculteurs à l'hectare.

**39,5 millions d'euros** payés pour les MAEC

**16,3 millions d'euros** à l'agriculture biologique

**47,6 millions d'euros** à l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN), qui soutient les agriculteurs installés dans des territoires où les conditions de productions sont plus difficiles qu'ailleurs, du fait de contraintes naturelles ou spécifiques.



## ➤ LE SOUTIEN A LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET A L'ACQUISITION DE COMPETENCES

*Objectif : Développer les compétences des agriculteurs-agricultrices en pratiques agro-écologiques dans l'élevage et la production végétale.*

Les projets consistent en des programmes de formation visant à développer les compétences des agriculteurs.trices en pratiques agro-écologiques et pour améliorer le fonctionnement et la compétitivité de leur exploitation.

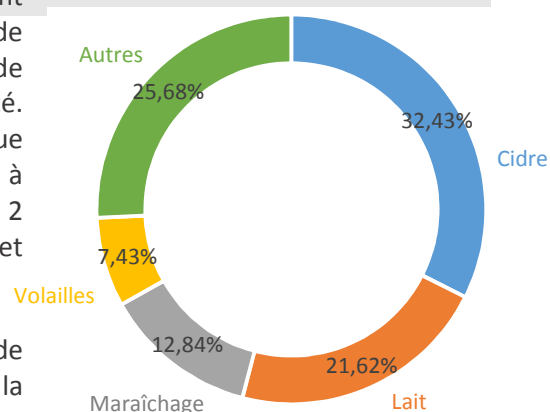
Il y a une forte demande pour les formations liées à la thématique de la santé et du bien-être animal : la recherche d'alternatives à l'utilisation d'antibiotiques par le recours aux médecines douces (ostéopathie, homéopathie, huiles essentielles) suscite une volonté de développer leurs connaissances de la part des éleveurs, qu'ils soient ou non dans le cadre d'une conversion à l'agriculture biologique.

## ➤ L'AIDE A LA TRANSFORMATION A LA FERME ET A LA COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS

*Objectif : Accroître la valorisation des exploitations agricoles en soutenant la création d'ateliers de transformation à la ferme et la commercialisation directe des produits.*

L'objectif du dispositif est de soutenir les investissements permettant d'améliorer la valeur ajoutée produite dans l'économie de l'exploitation en favorisant le développement d'activités de transformation ainsi que la commercialisation en circuit de proximité. Depuis 2017, la part de création d'activité augmente et se situe autour de 40% des projets. Pour les 148 projets ayant donné lieu à paiement, près de 33% concernent la production de cidre. Les 2 autres secteurs les mieux représentés sont celui du lait, avec 20%, et du maraîchage avec 13%.

L'élevage de volailles pour les œufs ou la viande se développe, et de nouvelles filières émergent telles que la production de bière ou la transformation et la commercialisation de lait d'ânesse ou de jument. Enfin, quelques projets atypiques ont peut-être soutenus : élevage d'escargots, production de whisky ou transformation de plantes médicinales.



Du point de vue **des investissements forestiers**, plusieurs dispositifs ont été mis en œuvre pour répondre rapidement et efficacement aux besoins des territoires.

### ➤ LE DEVELOPPEMENT DE LA DESSERTE FORESTIERE

*Enjeu : Favoriser la commercialisation du bois, accroître la mobilisation des ressources et la gestion durable des forêts (gestion sylvicole, préservation des sols, etc.).*

### ➤ MODERNISATION DE LA FILIERE BOIS

*Objectif : Consolider, moderniser et développer l'ensemble du secteur normand de la filière forêt bois, par l'acquisition de matériels d'exploitation, en encourageant l'emploi et la productivité des entreprises forestières tout en favorisant la mobilisation des bois par des pratiques plus respectueuses de l'environnement.*

### ➤ RENOUELEMENT DE PEUPELEMENTS A FAIBLE VALEUR ECONOMIQUE

*Objectif : Constituer des peuplements produisant du bois d'œuvre de qualité, à partir de peuplements produisant des bois d'œuvre de faible qualité ou du bois de chauffage de très faible valeur.*

- ✓ **Plus** de 240 hectares plantés, en résineux (71%, dont 16% de Douglas) et feuillus (19%).

### ➤ SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES DE LA FILIERE EQUINE

En tant que 1<sup>ère</sup> région détentrice d'équidés en France et compte tenu du vrai potentiel de développement de cette filière, ce soutien a été poursuivi en 2019 : centres équestres, cavaliers professionnels, entraîneurs, entreprises « connexes » telles que fabricants d'aliments, d'équipements pour les chevaux. La majorité des opérations consiste en la réalisation de logements pour les équidés (29%), de manèges (26%) ou de marcheurs (15%). Les projets réalisés ont généré la création de 27 emplois (11 hommes, 16 femmes).

## Les dispositifs environnementaux et de développement local

### ➤ SOUTIEN AUX 41 SITES DU RESEAU NATURA 2000

*Ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales et de leurs habitats.*

Tous les sites Natura 2000 terrestres sont en phase d'animation active Les réalisations sont nombreuses : suivi des exploitants agricoles ayant signé des MAEC au cours des années précédentes, actions d'expertises, de cartographie des habitats naturels d'intérêt communautaire, de suivi de l'évolution des populations d'espèces d'intérêt communautaire, par exemple les chauves-souris ou les oiseaux, ont été réalisées en régie ou en sous-traitance par les structures animatrices. Des opérations de communication et de concertation ont également été menées sous la forme de bulletins et de panneaux d'information, de sorties découvertes, de réunions de groupes de travail ou de Comités de pilotage des sites.

Les contrats Natura 2000 permettent d'entretenir et de restaurer, par des techniques de génie écologique, une grande diversité de milieux naturels tels que l'entretien de landes, de tourbières et de prairies acides, la sécurisation de cavités occupées l'hiver par des chauves-souris en hibernation, l'entretien de mares, de

fossés, de cours d'eau, le renforcement de dunes fragilisées par la fréquentation touristique ou encore l'élimination de rats sur un archipel occupé par des oiseaux.

## ➤ ETUDES, ANIMATIONS ET SENSIBILISATION ENVIRONNEMENTALE ET AUX INVESTISSEMENTS NON PRODUCTIFS EN MILIEU RURAL HORS NATURA 2000

*Objectif : Préserver la qualité paysagère et la diversité biologique et géologique, et valoriser des espaces naturels patrimoniaux, dans un objectif de mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).*

✓ **377 projets programmés**

L'ensemble des projets aidés contribue à freiner l'érosion de la biodiversité qui représente un enjeu global, partagé non seulement par la population de la Normandie, mais plus largement par toute celle de la zone biogéographique dans laquelle se situe la région.

Depuis le début de la programmation, les aides sur ce type d'opération ont permis à de nombreux projets de voir le jour avec un impact positif sur l'état de conservation des milieux naturels et de la biodiversité en Normandie, de manière directe (par exemple, par l'amélioration de la gestion de nombreux réservoirs de biodiversité régionaux dont une moitié des réserves naturelles nationales et régionales) ou indirecte (par exemple, par la mise en place et le développement de programmes d'intérêt régional apportant des conseils et de l'appui à la conservation de population d'espèces patrimoniales et/ou à la gestion conservatoire des milieux naturels).

Deux projets de **méthanisation** collective ont été poursuivis en 2019. Leur impact local est très fort : ils permettent de collecter des déchets d'exploitations agricoles et d'autres acteurs économiques (entreprises agroalimentaires, collectivités locales, etc...) dans un rayon limité. Ils font travailler des entreprises locales pour la construction de l'unité de méthanisation, injectent du gaz dans le réseau pour la consommation énergétique de territoire et amendent les sols avec le digestat (limitation des nuisances olfactives et des intrants chimiques).

## ➤ SOUTIEN A L'AMELIORATION DE L'ACCES AUX SOINS EN MILIEU RURAL

*Objectif : Promouvoir le développement local dans les zones rurales, réduire les inégalités d'accès aux soins et lutter contre la désertification médicale qui touche en particulier les zones rurales.*

Soucieux de réduire les inégalités d'accès aux soins sur son territoire, la Région et ses partenaires (Etat, Agence Régionale de Santé (ARS), Départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, Union Régionale des Médecins Libéraux (URML), Conseils de l'Ordre...) ont engagé depuis 2008 une politique volontariste en matière de déploiement des pôles de santé libéraux et ambulatoires, soutenue en cela par le FEADER.

Au total cette politique volontariste de la Région se traduit par un engagement de 15 millions d'euros d'investissement d'ici 2022 composés pour moitié de fonds européens FEADER. Au total, le territoire de la Manche, Orne et Calvados devrait être maillé d'ici fin 2020 de 17 nouveaux pôles de santé, grâce au soutien du FEADER.

## ➤ LA LIAISON ENTRE ACTION DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE RURALE (LEADER)

*Objectif : Financer des stratégies et des programmes d'actions portés par des territoires ruraux, sélectionnés au préalable par la Région Normandie.*

- ✓ **12 Groupes d'action locale (GAL)** sur le territoire Manche, Orne, Calvados sélectionnés pour leurs programmes d'actions.
- ✓ Accompagnement de plus de **2000 porteurs de projets locaux**
- ✓ **235 projets LEADER** ayant reçu un premier paiement, soit 4,4 millions d'euros de FEADER

A ce stade de la mise en œuvre de la mesure, les thèmes fortement investis par les territoires LEADER sont le développement économique, les services à la population, l'aménagement des espaces ruraux, la lutte contre la précarité et très fortement, la transition énergétique et écologique. Une vingtaine de ces projets, notamment les plus innovants, ont été valorisés au niveau régional, national et européen au travers d'une brochure disponible en ligne : <https://www.reseaurural.fr/region/normandie#leader-en-normandie>.

Par ailleurs, la réussite et la reconnaissance des actions menées en matière de développement rural et soutenues par LEADER en Normandie a été reconnue au niveau européen par la sélection de 2 projets parmi 176 candidatures au concours de l'ENRD : « Rural Inspiration Awards » : ENERTERRE a obtenu le prix du meilleur projet d'inclusion sociale, et le projet de label Bois Bocage Durable s'est vu décerner le diplôme de finaliste de ce concours. Conscient des enjeux, le Réseau Rural Normand assure notamment la promotion de ces projets

## EXEMPLES DE PROJETS

### INVESTISSEMENTS POUR UNE TRIPLE PERFORMANCE ECONOMIQUE, SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE AU GAEC LA MARE AUX POIS A MILLIERES (50)

Christian et Sonia Guérin se sont installés en GAEC en 2011, en reprenant une ferme abandonnée depuis presque 50 ans. Boucher de formation, Christian Guérin a développé un modèle de ferme associant les métiers d'éleveur et de boucher, dans une exploitation certifiée bio où les bovins sont élevés exclusivement à l'herbe, au foin ou à l'enrubannage, selon les saisons.



Sur les 134 hectares de l'exploitation, M. et Mme Guérin portent un soin particulier à la composition du troupeau. Les 200 bovins, dont un tiers de veaux et une moitié de vaches allaitantes mêlent des vaches croisées et limousines, pour la qualité de leur viande. Le bien-être animal fait l'objet d'une grande attention, avec des pâturages dans un environnement calme et sain, le maintien de vaches âgées qui transmettent aux jeunes les comportements à adopter et contribuent à la sérénité du troupeau, et une nourriture de qualité.

L'exploitation a obtenu la certification « bio cohérence » en juillet 2019 (<http://www.biocoherence.fr/>), et vend ses produits à la ferme ainsi que dans les restaurants et la petite et moyenne distribution de proximité.

Le projet soutenu par le FEADER vise à financer des tunnels pour bovins pour améliorer les conditions de travail et les résultats économiques de l'exploitation. Il a obtenu la majoration agro-écologique et devrait se traduire par la création d'un emploi. Le coût du projet est de 105 697,30 €, financé à 40% par le FEADER (26 635,71 €) et par la Région (15 643,20€). La subvention a été versée en septembre 2019

<https://mare-au-pois.jimdo.com/>



### AIDE A LA PRODUCTION ET A LA COMMERCIALISATION EN CIRCUITS COURTS DE CIDRE A LA SCEA LE LIEU CHERI (14)

Le Lieu Chéri est situé dans le Pays d'Auge, sur des terres relativement peu fertiles mais propices à l'exploitation de vergers de pommes à cidre. La SCEA produit différentes variétés et a atteint un haut niveau de qualité dans ses productions de cidre, de calvados et de produits dérivés.

La ferme s'étend sur 19 ha de vergers Hautes-Tiges et 2,5 ha de vergers Basses-Tiges avec 20 variétés de pomme à cidre et 3 variétés de poire à Poiré. La production en pré-verger est très proche du verger bio : pas de traitement et donc pas de pesticide chimique, favorisant la biodiversité et un habitat diversifié pour les insectes pollinisateurs, les oiseaux et les autres animaux.

Les arbres fruitiers sont de hautes-tiges qui nécessitent peu d'entretien. Les arbres sont taillés tous les 2 ans. L'herbe est tondue ou mangée par les vaches régulièrement pour ne pas priver d'eau les fruitiers qui en ont besoin.

Ces vergers renferment des variétés locales résistantes aux différentes maladies des arbres fruitiers. LA SCEA est l'une des 3 exploitations de Normandie ayant obtenu le label Haute Valeur Environnementale. Les produits sont vendus à la ferme et dans les circuits de distribution d'épicerie fine. L'exploitation fournit également de nombreux restaurants au niveau régional et national, et participe aux différentes manifestations visant à revaloriser l'image du cidre et du calvados.





La SCEA a répondu deux fois aux appels à projets FEADER du dispositif 4.2.1 Transformation à la ferme : une première fois en 2015 pour démarrer une production de vinaigre de cidre (3 591 € de FEADER) et une seconde en 2018 pour améliorer le conditionnement, la qualité de stockage et développer sa gestion commerciale (34 029,31 € de FEADER, versé en automne 2019).

<http://lelieucheri.fr/index.html>

## MODERNISATION DE LA FILIERE BOIS POUR L'ENTREPRISE BIOMAT SERVICES A FLEURY-SUR-ORNE (14)

L'entreprise BioMat Services est une PME créée par Biocombustibles pour répondre à l'essor de la filière bois-énergie. Elle travaille principalement auprès des collectivités et des professionnels de l'environnement pour des prestations d'abattage, de broyage et de criblage de bois. La matière est ensuite valorisée pour approvisionner la filière bois-énergie.

L'entreprise s'inscrit dans une recherche de haute qualité environnementale et technique, et investit dans du matériel performant. Le soutien du FEADER lui a ainsi permis de financer l'achat de 2 porteurs forestiers aux dernières normes de sécurité, lui permettant de collecter plus de 20 000 tonnes de bois par an.

ALBACH DIAMANT 2000	Porteur JOHN DEERE 1110G	Porteur JOHN DEERE 1210G
		
Broyeur de plaquettes forestières de 620 chevaux de puissance, équipé d'une grille de 100 à 45.	Ce porteur de taille intermédiaire se révèle très polyvalent. Il sera utilisé par Biomatservices aussi bien dans les travaux d'éclaircie tardive que lors de l'abattage final grâce à sa grande force de traction et sa commande de la grue plus précise.	Grâce à un meilleur accouplement du moteur diesel puissant à la transmission, la force de traction est nettement améliorée pour ce porteur intermédiaire. La commande précise de la grue est de toute évidence la caractéristique numéro un de cette machine.
<b>NOUVEAUX MATÉRIELS</b>		
		
BIOMAT SERVICES a acquis en 2017 et 2018, deux porteurs forestiers de marque John Deere de modèle 1110G et 1210G. L'investissement dans ces matériels a été accompagné financièrement à hauteur de 40 % pour la Région Normandie et l'Union Européenne via le Fonds européen agricole pour le développement rural. Ces matériels interviennent sur la Normandie pour mobiliser principalement du bois énergie qui est valorisé dans les chaufferies de la région par Biocombustibles. Chaque matériel a permis de collecter environ 12000 tonnes de bois énergie en 2018.		

C'est aussi une entreprise qui s'investit dans l'emploi. L'achat des 2 porteurs forestiers a permis à l'entreprise d'embaucher 2 personnes et de bénéficier de la majoration de l'aide liée à la création d'emploi. Elle participe également, avec Profession bois, à des opérations de promotion des métiers du bois auprès de jeunes en recherche d'insertion professionnelle.

L'entreprise a déjà réalisé 2 projets qui lui ont permis d'obtenir deux aides de 100 000 € (63 000 € de FEADER et 37 000 € de la Région). Un troisième projet est en cours de réalisation.